



SECTEURS D'ASSIETTE DES SIP DE RENNES

LA FUSION MASQUÉE

La situation des effectifs de certains secteurs des SIP de Rennes ne saurait perdurer en l'état. En effet, la direction se doit de donner aux services les moyens nécessaires, y compris les moyens humains, pour assurer leurs missions.

Mais force est de constater que certains services sont laissés à l'abandon et que des fusions sont évoquées par certains chefs de service, dans la plus grande opacité.

Cela n'est pas acceptable: les agents ont droit à la clarté, les représentants du personnel également.

Les secteurs doivent avoir les moyens de fonctionner, y compris les moyens humains. La gestion de l'IR/TH/TF en dépend, c'est à dire le bon fonctionnement du service public fiscal et foncier pour de nombreux quartiers de Rennes et son agglomération, dont le nombre d'articles explose sans cesse, comme nous l'avons démontré à de nombreuses reprises en CTL.

Chacun peut le constater au quotidien : la métropole de Rennes fourmille de travaux et de grues. La construction de la deuxième ligne de métro est en cours, ainsi que des dizaines de programmes immobiliers dans Rennes et la métropole, par exemple à Pacé, Bruz, Mordelles, St Jacques-de-la-Lande, Montgermont, St Grégoire, Chantepie, Chartres-de-Bretagne, Le Rheu, Betton, Vern-sur-Seiche. Citons également Via Silva à Cesson, à Rennes les ZAC Armorique, Baud Chardonnet, Madelaine, ou encore Euro Rennes, présenté comme le futur quartier d'affaires de Rennes avec la nouvelle gare etc, etc.

Nous avons également démontré en son temps que les projets de fusions de secteurs n'avaient aucun intérêt ni pour les agents et leurs conditions de travail, ni pour le service public, sauf celui pour la Direction de supprimer un B par fusion, c'est à dire 2 par SIP dans un premier temps, et de préparer le terrain aux futures suppressions d'emplois C.

La direction a elle-même reconnu que dans le cadre de la fusion CDI-CDIF, qui a été imposée à Rennes en 2009, la sectorisation était un élément

essentiel pour assurer au mieux le suivi de la mise à jour cadastrale, en lien avec la mise à jour TH et les articles IR. Or, la fusion des secteurs aboutit de fait à la déssectorisation.

Ce qui n'était pas acceptable hier l'est encore moins aujourd'hui, dans une situation où les charges de travail ont fortement augmenté et où les suppressions d'emplois dans les SIP n'ont jamais cessé, jusqu'à la situation d'aujourd'hui, catastrophique, avec :

- des secteurs laissés à l'abandon,
- des agents exaspérés par les remplacements d'accueil de plus en plus nombreux, du fait du manque d'agents implantés au service d'accueil,
- des mises à jour et constructions cadastrales en croissance constante, entraînant une augmentation massive de la mise à jour TH et du nombre d'articles IR,
- du gracieux en grand nombre,
- des usines à gaz permanentes telles que les mesures gouvernementales sur la TH, ou le dossier du prélèvement à la source, dont les conséquences sont loin d'être négligeables et ne sont pas terminées, quelle que soit la décision du gouvernement,
- l'explosion des demandes par messagerie (Balfus, E Contact),
- la gestion de Gespart
- les listes HLM à fiabiliser,
- les listes de télédéclarations à recycler,
- les temps partiels et absences non compensées,
- les pressions hiérarchiques et statistiques, etc.

Dans cette situation, les agents des SIP sont pris en otage, leur seule voie pour faire face passerait par la fusion des services... et il faudrait qu'ils soient eux-mêmes les acteurs de cette fusion, les rendant responsables d'une situation en fait imposée. Ce procédé est particulièrement pervers !

La CGT propose aux agents de s'opposer à ces fusions de services. Il suffit de demander aux collègues qui ont subi de telles restructurations pour savoir que cela n'a jamais permis d'améliorer leur situation. Non seulement les fusions de services n'ont jamais réglé la question des effectifs, mais il s'agit au contraire de supprimer des contrôleurs dans un premier temps, ou de différer cette suppression de quelques mois, pour préfigurer les suppressions des emplois C à venir. Tel est l'objectif à peine voilé de la Direction.

Le bon fonctionnement des services passe par les moyens humains nécessaires, le remplacement des

absents et la compensation des temps partiels.

Les fusions des SIP et SIE de St Malo nord et sud ont été les prémices d'un mouvement que la direction souhaite amplifier, la fusion des secteurs dans certains SIP rennais signifie la fusion dans tous les SIP du département. Et quelle sera l'étape suivante ?

La délégation CGT a interrogé la Direction sur ces fusions lors du CTL du 8 juin : elle nous a répondu qu'il s'agit d'une initiative des seuls chefs de service des SIP concernés... chacun se fera une opinion quant à cette réponse.

Ce qui est certain, c'est que l'organisation des services est un sujet qui dépend de la direction et qu'une réorganisation exige un avis du CTL, en lien avec celui des acteurs de prévention, puisqu'il impacte directement les conditions de travail des agents.

Enfin, il est totalement inacceptable de voir se profiler un véritable chantage aux temps partiels et aux congés, lesquels ne pourraient s'exercer que dans un cadre fusionné. Il n'est en réalité laissé aux agents aucun choix véritable, c'est soit la fusion, soit vous perdez vos droits. Les droits et garanties des agents doivent être respectés sans conditions.

Dans cette situation, la CGT Finances publiques interviendra lors du prochain CTL, afin que dans le cadre des CAPL de mouvements locaux et des mesures de gestion, les postes vacants soient pourvus dans les secteurs et que la fusion envisagée soit ainsi abandonnée.

**Pour l'emploi, les conditions de travail, les missions,
Je participe, je me syndique à la CGT**



NOM :

Prénom :

Grade :

Échelon :

Temps partiel : %

Poste ou service :

Mail :

Date :

Signature